

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

24-F-487

24-DD-0873	Financement des investissements - Souscription d'un prêt auprès du Crédit Agricole Nord de France
24-DD-0874	Financement des investissements - Souscription d'un prêt auprès d'Arkéa
24-DD-0875	Financement des investissements - Souscription d'un emprunt auprès de l'Agence France Locale

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.